



## Messes dominicales

*Dn. 7, 13-14*  
*Psaume 92, 1-2.5*  
*Ap. 1, 5-8*  
*Jn. 18, 33b-37*

**St-Jacques**

**St-Pierre**

*Samedi*  
18h

*Samedi*  
Messe à 18h30

*Dimanche*  
11h

*Dimanche*  
9h *église,*  
10h15 *chapelle haute,*  
11h *église,*  
11h30 *chapelle basse,*  
et 18h30 *église*

## Messes et célébrations cette semaine

à Saint-Pierre et Saint-Jacques

Lundi : 19h  
*Sainte Catherine d'Alexandrie*

Mardi : 9h et 19h  
*Anniversaire du jour où*  
*l'église Ste-Geneviève-St-Maurice*  
*a été érigé en cathédrale*

Mercredi : 9h  
19h à St-Jacques

Jeudi : 9h et 19h  
*Sainte Catherine Labouré*

Vendredi : 9h et 19h

Samedi : 9h  
*Saint André, Apôtre, fête*

## Messes dominicales

*Samedi 30 et dimanche 1er décembre*

**St-Jacques**

**St-Pierre**

*Samedi*  
18h

*Samedi*  
Messe à 18h30

*Dimanche*  
11h

*Dimanche*  
9h *église,*  
10h15 *chapelle haute*  
11h *église,*  
11h30 *chapelle basse,*  
et 18h30 *église*

## Christ Roi de l'univers

« C'est toi-même qui dis que je suis roi » Jn 18,37

Dans l'évangile de Jean, Jésus est ambigu avec Pilate. Est-il roi oui ou non ? Jésus ne répond pas clairement : « Ma royauté n'est pas de ce monde » d'un côté et « c'est toi-même qui dis que je suis roi ». Devant les réticences de Jésus à assumer cette royauté, nous pourrions être étonnés de cette fête du Christ Roi de l'Univers. Le Pape Pie XI, en affirmant la royauté du Christ en 1925 par l'encyclique *Quas Primas* ne couronnerait-il pas Jésus de force ?

Il est possible de penser que l'ambiguïté de Jésus sur sa royauté n'est pas un refus de celle-ci mais qu'elle vient au contraire de l'attitude de Pilate. Par opposition, il est possible de comprendre la royauté de Jésus en l'opposant à la gouvernance du préfet de Judée.

Devant l'iniquité de Pilate, Jésus est celui qui est juste. « Qu'est-ce que la vérité » ; la remarque sarcastique de Pilate sur la vérité est adressée à la vérité en personne. Pilate se dérobe et laisse l'innocent mourir.

Il se lave les mains comme un signe de désintérêt. Pilate va jusqu'à relâcher un coupable et il laisse mourir l'innocent. Jésus est celui au contraire qui se montre juste et compatissant. Par exemple, un peu avant dans le récit, il explique à Pierre que ce dernier va le trahir sans pourtant le remplir de honte.

Ou bien encore, alors qu'il va mourir, Jésus se montre juste en prenant soin de sa mère.

Devant l'incurie de Pilate, Jésus est celui qui agit. Pilate paraît subir les événements. Il est débordé par la demande de mise à mort et il se plie devant l'insistance de la foule. Au contraire, Jésus va librement à la mort. C'est lui qui choisit de donner sa vie, quand l'heure est venue. Jésus n'agit pas pour tenter de maîtriser et dominer un péril mortel. Jésus agit pour permettre notre salut.

Devant la défaite de Pilate, Jésus est celui qui est victorieux. Les actions de Pilate mènent à l'échec : la mort, l'absence de réponse à la question sur la vérité ou bien encore cette étonnante constatation : « ce que j'ai écrit je l'ai écrit ». Pilate semble vouloir reprendre autorité en ne corrigeant pas l'écrêteau. Il s'arcboute sur ce qui est second en ayant laissé faire ce qui est premier. Au contraire, Jésus est celui qui est victorieux. Il est celui qui est vivant.

La royauté de Jésus n'est ainsi pas celle de ce monde. Jésus est roi car il est celui qui est juste en toute chose, qui agit pour notre salut et qui, alors que tout paraît perdu domine ses ennemis.

Père Médéric Masfayon, vicaire

## Messe à la bougie à 7h30

À Saint-Pierre, *chapelle haute*, les lundis de l'Avent  
les 2, 9, 16 et 23 décembre

À Saint-Jean-Baptiste, les mercredis de l'Avent  
les 4, 11 et 18 décembre



**Messes.info** L'application  
**Messes.info** vous  
permet d'obtenir en temps réel les  
horaires de messe.

## FAIRE GRANDIR SA FOI



### Fraternité St-Pierre St-Jacques

**Mardi 3 décembre**  
**St-Pierre, salle Ste-Elisabeth**  
**Venez partager votre foi !**

*(fraternité, louange, enseignement, partage et prière)*

Messe à 19h

Buffet tiré du sac de 19h30 à 20h15

début 20h15 fin 21h45

Odile et Vincent : 06 84 09 27 81

*(Prochaine date : mardi 7 janvier)*



### Parcours Venez & Voyez

*« Que cherchez-vous ? Venez et Voyez »*  
*Jean 1,39*

**3 soirées pour rencontrer le Christ**  
et ouvrir son cœur au Seigneur.

le lundi 25 novembre, et les lundis 2 et 9 décembre

Salle Ste-Elisabeth,

90bis av du Roule de 20h15 à 22h15

Martine : [moliviersakharoff@gmail.com](mailto:moliviersakharoff@gmail.com)

Tél : 06 15 30 13 01



### Marly de la Foi, Lundi 2 décembre

**Au café Marly, de 18h45 à 20h,**

1 fois/mois

Contact : [fxsaintmacary@gmail.com](mailto:fxsaintmacary@gmail.com)

[abruneaugomot@gmail.com](mailto:abruneaugomot@gmail.com)

*Prévoir de prendre une consommation, sans inscription*



### Parcours Alpha

Découvrir ou redécouvrir  
les bases de la foi chrétienne en 10 rencontres

### Soirée découverte : mardi 7 janvier à 20h

Le parcours Alpha est ouvert à tous ceux qui, quels que soient leurs opinions, leur âge, leur confession, se posent des questions existentielles sur Dieu ou sur le sens de la vie. Ce parcours gratuit s'organise autour d'un dîner convivial suivi d'un topo et d'un temps d'échange pour parler librement de Dieu et des questions liées au sens de la vie.

Salle Jeanne d'Arc Église Saint-Jean-Baptiste

Inscriptions : [parcoursalphaneuilly@gmail.com](mailto:parcoursalphaneuilly@gmail.com)



### La Foi en famille !

Les grands symboles de notre foi :  
la lumière

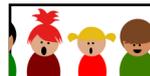
*Pour les petits de 4 à 7 ans et leurs parents*

**Samedi 7 décembre de 10h à 11h30**

*Salle Ste-Elisabeth*

Suivi d'un goûter et d'un apéritif convivial pour parents et enfants.

Cette année, « la Foi en famille » prend la forme d'un parcours pour mieux connaître les grands symboles de notre foi. *Tract dans les présentoirs à votre disposition.*



### Chorale d'enfants, à partir de 7 ans

Animation de la messe des familles

**Dimanche 15 décembre à 10h15**

**Répétitions : 14h-15h à la chapelle haute**

**Samedi 30 novembre, 7 et 14 décembre**

Sophie de Revel [sderevel@hotmail.com](mailto:sderevel@hotmail.com)



### Les Chantiers du Cardinal : construire, rénover, embellir pour TRANSMETTRE LA FOI

Créés en 1931 par le cardinal Verdier, les Chantiers du Cardinal poursuivent leur mission de **construire, embellir et rénover les églises et lieux d'accueil catholiques en Ile-de-France** :

Bâtir de nouvelles églises et bâtiments paroissiaux pour accompagner l'installation de populations dans des quartiers en création ;

Participer à l'embellissement des édifices existants par des œuvres d'art ou du mobilier liturgique ;

Contribuer à l'entretien, la sécurité et la mise aux normes des édifices culturels, presbytères et bâtiments paroissiaux construits depuis 1905 (70 % des églises dans les Hauts-de-Seine).

Les églises sont des lieux de prière, propices à retrouver leur espace intérieur, ouverts à la dimension invisible mais présente de la bonté de Dieu. **Entretenir et accroître le patrimoine religieux, c'est penser aux générations futures** pour qu'elles puissent vivre la foi dans des locaux adaptés, beaux et en bon état.

Le week-end du 1er décembre a lieu la quête impéree pour les Chantiers du Cardinal : vos dons sont leur seule ressource. Votre soutien est donc essentiel pour que vivent ces lieux où se bâtissent la foi et la fraternité. Cette année encore, la crise frappe doublement les Chantiers qui subissent une baisse sensible des dons et l'augmentation des coûts des matériaux et des délais de fourniture. Comme tous les ans les dons font l'objet d'un reçu fiscal permettant d'en déduire 66% des impôts sur le revenu.

Il y a 43 projets urgents en Ile de France cette année, pour lesquels il manque encore 2 millions d'euros.

Dans le diocèse, les Chantiers ont contribué pour 130.000 € sur un total de 2,15 millions € pour la construction du presbytère de N-D-des-Agnettes à Gennevilliers : La réfection en urgence de la charpente et de la couverture de l'église St-Joseph-des-4-routes à Asnières vient de se terminer : les Chantiers ont apporté 360.000 € sur 560000 € de coût total.

Bien d'autres projets en cours de réalisation sont visibles sur le site [www.chantiersducardinal.fr](http://www.chantiersducardinal.fr).

**Merci d'avance de votre participation à cette solidarité ecclésiale**



## Le Chalet de Noël

Le chalet de Noël de toutes les paroisses de Neuilly, présence religieuse au Marché de Noël, se tiendra du samedi 30 novembre au mardi 24 décembre.

Nous avons sélectionné pour vous : bougies et calendriers de l'Avent, missels, crèches de tous les pays, décorations de Noël, livres pour adultes et enfants...

Si vous voulez assurer une permanence de 2 h au chalet, vous pouvez contacter :

Marion : 06 98 84 41 40 Sylviane : 06 60 42 93 36

Le weekend de l'ouverture le chalet est ouvert ! Vous êtes les bienvenus !



## Vente vestiaire Saint-Pierre

### Vente chic

Femme, Homme, Enfant

**Mercredi 4 décembre de 10h à 18h30**

**et jeudi 5 décembre de 10h à 16h**

*Salle Saint-Vincent 90bis, avenue du Roule*



## Adoration Eucharistique

S'engager pour une heure fixe hebdomadaire réchauffe le Cœur de Notre Seigneur, aide à la fidélité dans la prière, et permet à d'autres de venir passer un moment devant Jésus Hostie.

Priorité aux créneaux suivants :

**Lundi 14h-15h, 22h-23h, Mardi 20h-21h, mercredi 19h-20h et 20h-21h, jeudi 12h-13h et 21h-22h.**

Inscriptions : sur les bulletins dans les présentoirs

[adorationsp@spsj.fr](mailto:adorationsp@spsj.fr)

## Journée du Pardon



### A Saint-Pierre

Mercredi 18 décembre de 9h30 à 12h et 16h à 21h

### A Saint-Jean - Baptiste

Mercredi 18 décembre de 10h à 12h et 16h30 à 20h

## Dimanche Autrement Dimanche 8 décembre à 11h à Saint-Jacques

Que proposer à mes amis et aux personnes de mon entourage qui n'ont pas l'habitude d'aller à la messe ?

Topo et témoignage, prière, musique, activités pour enfants et buffet partagé.

**Venez découvrir** cette belle proposition, et invitez-y la personne que l'Esprit Saint vous aura soufflé de convier.

Contact : Valérie [vcommaret@gmail.com](mailto:vcommaret@gmail.com)



## Invitation au déjeuner de Noël

Cette année, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul organise avec la Paroisse Saint-Pierre - Saint-Jacques un déjeuner assis le jour de Noël, mercredi 25 décembre pour les personnes **seules** ce jour-là. Il aura lieu à Saint-Pierre, salle Sainte-Elisabeth, après la messe de 11 heures.

**L'aide d'une famille** (parents plus enfants) et de volontaires pour accueillir, servir et raccompagner (le cas échéant) les invités, sera très appréciée et vous pouvez vous manifester dès à présent à l'Accueil.

**Si vous êtes seul** pour le déjeuner de Noël, vous pouvez vous inscrire sans tarder à l'Accueil de Saint-Pierre (nombre de places limité) en précisant si vous souhaitez être raccompagné chez vous après le déjeuner.



## Parcours Revivre

Après une séparation ou un divorce, vous peinez à retrouver une vraie joie de vivre et à avancer avec optimisme.

Venez suivre le parcours « Revivre » à Saint-Cloud dès le mercredi 22 janvier 2025.

[revivresaintcloud@gmail.com](mailto:revivresaintcloud@gmail.com)

[www.parcours-revivre.fr](http://www.parcours-revivre.fr)

## Permanences des prêtres à Saint-Pierre

**Mardi 18h-19h :** Père Serge Sitani

**Mercredi 17h-19h :** Père Marius Césaire Ndzangué

**Jeudi 17h-19h :** Père Laurent Sentis

**Vendredi 17h30-19h :** Père Olivier Lebouteux

**Samedi 17h-18h15 :** Père Médéric Masfayon

## à Saint-Jacques

**Mercredi 17h30 - 19h :** Père Olivier Lebouteux

## Le groupe de prière du CHAPELET

Se réunit à la chapelle de la Vierge, côté Boulevard Mermoz (*transept Nord*)



**du lundi au jeudi  
de 17h à 17h30**

Retrouvez l'ensemble des propositions et événements de la paroisse dans la rubrique « événements à venir »



# Denier de l'Église 2024

Votre générosité ne s'est pas démentie au cours de ces dernières années malgré un contexte économique parfois difficile et nous vous en remercions vivement !

L'Église continue toujours de vivre grâce à vos dons, qui représentent l'essentiel de ses ressources. Celles-ci permettent à notre paroisse d'assurer ses missions d'accueil, d'évangélisation, de célébration des sacrements et d'événements familiaux. Elles permettent également de contribuer à la solidarité diocésaine en faveur des paroisses les plus défavorisées.

En règle générale les mois de novembre et décembre représentent 60 à 70% du Denier annuel. Nous sommes donc dans cette phase finale, dont les enjeux sont essentiels pour permettre à notre paroisse d'avoir les moyens de continuer de vivre et d'agir pour le bien de tous avec une certaine sérénité financière. Nous remercions ceux qui ont déjà envoyé leur participation 2024.

En tant que Chrétien, notre devoir de Baptisé est de contribuer au Denier en fonction de nos moyens. L'important est de prendre cette habitude et de ne pas hésiter à en parler autour de nous .

**Par avance, un grand merci** pour votre contribution sans laquelle rien ne serait possible. Il n'y a pas de petits dons, et soyez assuré qu'il sera fait bon usage de votre générosité.

Père Olivier Lebouteux, curé

## Comment participer au Denier de l'Église ?



Paiement sécurisé

**De préférence par carte bancaire (CB), 2 possibilités :**

- sur le site de l'ensemble pastoral [saintpierredeneuilly.com](http://saintpierredeneuilly.com) en cliquant sur « Je fais un don ».
- **ou** sur le site du diocèse [diocese92.fr](http://diocese92.fr) en cliquant sur « Je donne à l'Église ».

Le paiement par CB sécurise le règlement et accélère l'envoi des reçus fiscaux par le diocèse.



**Chèque**

**Par chèque, à l'ordre de « Paroisse Saint-Pierre Saint-Jacques », 2 possibilités :**

- utiliser l'enveloppe prévue à cet effet (disponible dans les deux églises) et la déposer ensuite à l'accueil ou dans le panier de quête (merci de ne pas glisser d'enveloppe dans les tronc). Cette enveloppe est à compléter au verso de vos coordonnées pour recevoir le reçu fiscal.
- **ou** adresser directement le chèque par courrier (sous enveloppe neutre) au 90 avenue du Roule à Neuilly en y joignant le bandeau ci-dessous, à découper et à compléter pour recevoir le reçu fiscal.

Avantage fiscal : votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant versé (donc coût réel de 34%).

**Nouveau : pour ceux qui le souhaitent, deux permanences permettront d'accueillir les donateurs et de les guider dans leur démarche, le mercredi 4 décembre de 14h à 18h et le samedi 7 décembre de 9h à 12h. Un terminal de paiement sera à disposition.**

*Pour toute information complémentaire, n'hésitez surtout pas à contacter la comptabilité de Saint-Pierre et Saint-Jacques au 01 46 43 98 03, les mardis et jeudis de 9h30 à 16h.*

.....  
**DENIER DE L'ÉGLISE – Année 2024 – Ensemble Pastoral Saint-Pierre - Saint-Jacques de Neuilly**

Mme            Mlle            M.            M. et Mme

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

E-mail :.....

Verse ci-joint.....€